

Association de Parents d'Elèves APELEVIA
Lycée Georges Duby
200 rue Georges Duby
13080 LUYNES

Luynes le 15 Juin 2020

Mme GIOVANNONI – IA-IPR Anglais
Rectorat Académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13621 AIX EN PROVENCE – Cedex 1

Objet : inquiétudes quant à la prise en compte des spécificités des sections OIB depuis la réforme du baccalauréat dans Parcoursup.

Madame l'Inspectrice,

Le Conseil International n'ayant pu se tenir cette année, nous souhaitons néanmoins échanger sans tarder sur certains points, et vous faire part de notre inquiétude quant à la prise en compte des spécificités des sections OIB au niveau de Parcoursup du fait de la réforme du baccalauréat et de l'apparition des E3C.

Pour avoir observés les répercussions de l'absence de note LV1 l'année du bac 2018, compensé depuis par l'attribution d'une note aux élèves OIB sur la ligne LV1, nous redoutons le même phénomène avec l'apparition des E3C et tentons d'anticiper d'éventuels problèmes de classement dans Parcoursup du fait de l'absence de certaines notes.

Notre questionnement est le suivant : les épreuves des E3C en Histoire- Géographie et LV1 qui sont passées deux fois en Première par les élèves de la filière générale ne le seront pas par les élèves OIB. Ils ne seront, eux, évalués qu'une seule fois, en fin de Terminale, par une évaluation spécifique qui aura lieu au même moment que les E3C de Terminales (arrêté du 20.12.2018 MENJ-DGESCO-A2-1, article 9). Dès lors, les élèves OIB n'auront pas de notes renseignées dans leur dossier correspondant aux épreuves E3C passées en Première. Dès lors l'absence de notes E3C de Première en Histoire- Géographie et en LV1 n'aura-t-elle pas de conséquence sur le classement généré par Parcoursup ? Cette absence de note ne sera-t-elle pas traduite dans le système informatique qui traite les résultats du bac, LOTANET, par un zéro comme nous l'avons précédemment connu avec l'absence de note sur la ligne LV1 ?

Nous sommes d'autant plus inquiets que nous venons de prendre connaissance des livrets scolaires numériques des actuels élèves de Première et Terminale. Ces derniers ne font pas ressortir les particularités des sections OIB. De plus les intitulés de matières comportent des erreurs.

Exemples (cf photos jointes) :

- Chapitre enseignements communs avec Français, EMC, Enseignement Scientifique, Éducation physique et sportive et Histoire/Géographie. **La partie Histoire/Géographie est vide pour les OIB.**
- Chapitre Sections Linguistiques. **On voit apparaître 2 enseignements intitulés tous les 2 de la même façon « Anglais langue de section ». Or l'un correspond à l'Histoire/Géographie et l'autre à Langue et Littérature anglaise, mais rien ne l'indique.**

Comment vont être exploités ces livrets par un jury non averti ? On ne peut pas savoir a priori à quels enseignements correspondent ces deux intitulés. Nous avons signalé cette problématique à M. Mora, Proviseur, qui nous a expliqué que le livret est établi selon une maquette nationale qui ne peut être modifiée localement.

Toutefois le sujet nous paraît suffisamment important pour vous le remonter avant la clôture de cette année scolaire et, peut être, d'ores et déjà d'obtenir des assurances ou des corrections. Nous espérons que nos préoccupations trouveront un écho favorable auprès de vous. Nous espérons que notre anticipation permette des actions de correction avant la sortie de la promotion 2021 au baccalauréat.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et dans l'attente d'une réponse à notre légitime inquiétude, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice, nos plus respectueuses salutations.

P/ l'association APELEVIA
Caroline MATHIEU – Présidente

apelevia 